



Monsieur PATAUD demande une explication quant au déficit du lotissement de la Borie.

Le Maire sort pour le vote. 14 voix POUR, 1 voix CONTRE, 2 abstentions

### **Dossier 3 : Budget principal : Affectation du résultat 2023**

Reste à réaliser dépenses : 1 204 452, 33 €

Reste à réaliser recettes : 700 677 €

Total : - 503 785, 33 €

Excédent d'investissement : 429 859, 72 €

Besoin de financement : 73 925, 61 €

L'excédent de fonctionnement 2023 de 346 495 € est affecté en partie à la couverture du besoin de financement de l'article 1068 du BP 2024 et le reste 272 569, 39 € peut être reporté à l'article 002 du budget primitif 2024.

17 voix POUR et 2 abstentions.

M. VARACHAUD donne la parole à M. LATHIERE pour les dossiers 4,5,6 et 7

### **Dossier 4 : Budget annexe de l'assainissement : Compte de gestion 2023**

#### Section de fonctionnement

- Recettes 45 090, 16 € \* Dépenses : 44 990, 54 €
- Résultat de l'exercice : excédent de fonctionnement de 99, 62€

Résultat de clôture de l'exercice précédent : 46 977, 52 €

Résultat de clôture exercice 2023 : 47 077, 14 €

#### Section d'investissement

- Recettes : 118 925, 15 € \* Dépenses : 156 272, 67 €
- Résultat de l'exercice : déficit d'investissement de 37 347, 52 €

Résultat de clôture de l'exercice précédent : déficit de 24 317, 02 €

Résultat de clôture exercice 2023 : 61 664, 54 €

17 voix POUR et 1 abstention

### **Dossier 5 : Budget annexe de l'assainissement : Compte administratif 2023**

Pour information, depuis la mise en place du nouveau contrat d'affermage, le budget de l'assainissement est en HT.

#### **Fonctionnement**

- Dépenses : 44 990, 54 €
- Recette de l'exercice : 45 090, 16 €
- Excédent de fonctionnement 2022 reporté : 46 977, 52 €
- Recettes totales : 92 067, 68 €
- Résultat de l'exercice : + 99, 62 €
- Excédent cumulé : **47 077, 14 €**

#### **Investissement**

- Dépenses : 156 272, 67 €
- Déficit d'investissement 2022 reporté : 24 317, 02 €
- Dépenses totales : 180 589, 69 €
- Recette de l'exercice : 118 925, 15 €

- Résultat de l'exercice : - 37 347, 52 €
- Déficit cumulé : - **61 664, 54 €**
- 

Le Maire sort pour le vote. 16 voix POUR et 1 voix CONTRE.

### **Dossier 6 : Budget annexe de l'assainissement : Affectation du résultat 2023**

Reste à réaliser dépenses : 183 000 € (travaux avenue Jean Moulin)  
 Reste à réaliser recettes : 232 060, 50 € (solde subvention diagnostic, subventions travaux avenue Jean Moulin et emprunts)  
 Total : + 49 060, 50 €  
 Déficit : - 61 664, 54 €

Besoin de financement : 12 604, 04 €

L'excédent de fonctionnement 2023 de 47 077, 14 € est affecté en partie à la couverture du besoin de financement à l'article 1068 du BP 2024 et le reste 34 473, 10 € peut être reporté à l'article 002 du budget primitif 2024.

17 voix POUR et 1 abstention

### **Dossier 7 : Budget annexe de l'assainissement : Emprunt**

Dans le budget primitif 2023 du budget de l'assainissement, il avait été prévu de contracter un emprunt afin de financer les travaux de l'avenue Jean Moulin.

Des propositions ont été faites par le Crédit Agricole qui ne propose plus de taux fixe aux collectivités et par la Caisse d'Épargne.

La proposition de la Caisse d'Épargne, la plus intéressante est celle sur 15 ans au taux fixe de 4, 04 % avec un montant d'intérêts payés sur la période de 49 288 €.

Cet emprunt sur 15 ans permettrait au budget assainissement d'être, en principe, excédentaire fin 2025 avant le transfert à la CCOL.

Monsieur PATAUD précise que la commune pourrait faire mieux pour l'assainissement.

16 voix POUR, 1 voix CONTRE et 1 abstention.

Monsieur Le Maire donne la parole à M. SOURY pour les dossiers 8, 9 et 10.

### **Dossier 8 : Budget annexe de la station-essence : Compte de gestion 2023**

#### Section de fonctionnement

- Recettes 1 451 644, 89€ \* Dépenses : 1 440 825, 55 €
- Résultat de l'exercice : excédent de fonctionnement de 10 819, 34 €

Résultat de clôture de l'exercice précédent : excédent de 49 787, 25 €

Résultat de clôture exercice 2023 : **60 606, 59€**

#### Section d'investissement

- Recettes : 48 217, 50 € \* Dépenses : 72 619, 39 €
- Résultat de l'exercice : déficit d'investissement de : 24 401, 89 €

Résultat de clôture de l'exercice précédent : excédent de 134 310, 93 €

Résultat de clôture exercice 2023 : excédent de **109 909,04 €**

Monsieur PATAUD demande si la marge est toujours de 4 centimes, la réponse est oui.

Vote à l'unanimité.



### **Dossier 13 : Bordures de trottoirs Avenue Jean Moulin : demande de subvention**

Monsieur Le Maire nous propose d'inscrire au budget 2024 le programme de bordures des trottoirs sur l'Avenue Jean Moulin (voir estimatif). Afin qu'il puisse se lancer au plus tôt dans la perspective des travaux de réfection de la chaussée prévus par le Conseil Départemental, M. le Maire propose de voter ce programme et de l'autoriser à faire une demande de subvention auprès du Département qui pourrait être déposée avant le 1<sup>er</sup> avril suivant l'enveloppe complémentaire.

Monsieur GARREAU remarque que certains travaux auraient pu être programmés en amont ou en même temps que l'assainissement.  
Vote à l'unanimité.

### **Dossier 14 : Choix de la Municipalité pour le fonctionnement du RPI à la rentrée 2024- 2025**

Intervention de Monsieur Le Maire.

Exposé de Monsieur Le Maire. Le RPI compte 120 élèves, 98 enfants de St Laurent sur Gorre et 12 de Gorre, 10 d'autres communes.

Madame Chabot en tant que vice-présidente de la Communauté de Communes précise qu'ils feront le maximum pour que la garderie de Gorre assure le même fonctionnement.

Des échanges de plusieurs conseillers sur la solidarité entre les 2 communes et de l'intérêt des enfants ont été évoqués et ont donné un avis favorable au maintien du RPI.

17 voix POUR et 1 abstention

### **Dossier 15 : Accord de principe annuel de recrutement de contractuels**

Monsieur Le Maire demande l'autorisation de recruter des contractuels pour besoins temporaires ou saisonniers pour le bon fonctionnement des services à savoir pour 2024 : 1 adjoint du patrimoine, 1 adjoint technique TC, 2 adjoints techniques TNC, 1 adjoint administratif

Vote à l'unanimité.

### **Décisions du Maire du 1<sup>er</sup> trimestre 2024**

Période	N°	Date	N ° d e Délégalion	OBJET	Décision	Avant
17 2024	1	09/01/2024	2	Loyer des bureaux du Sivom Vienne Gorre	1 328, 65	1 255, 37
	2	16/02/2024	6	Renouvellement de la convention d'assistance juridique	1 300 € HT	1 300€ HT

Fin de séance 20h24.